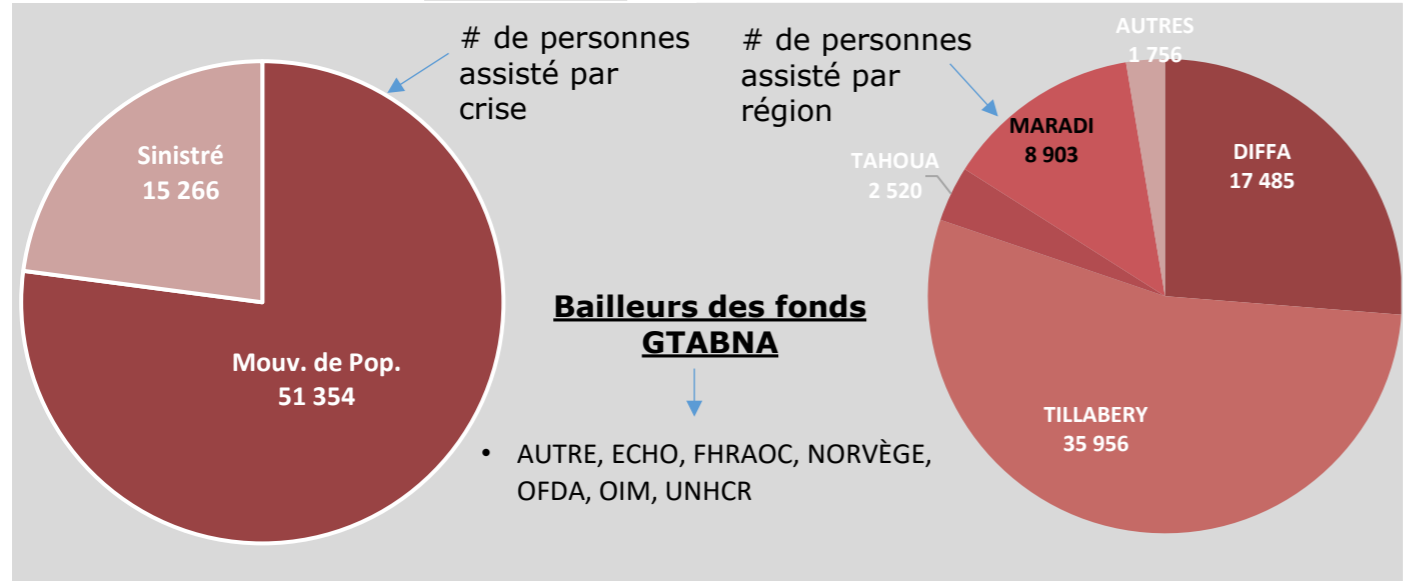
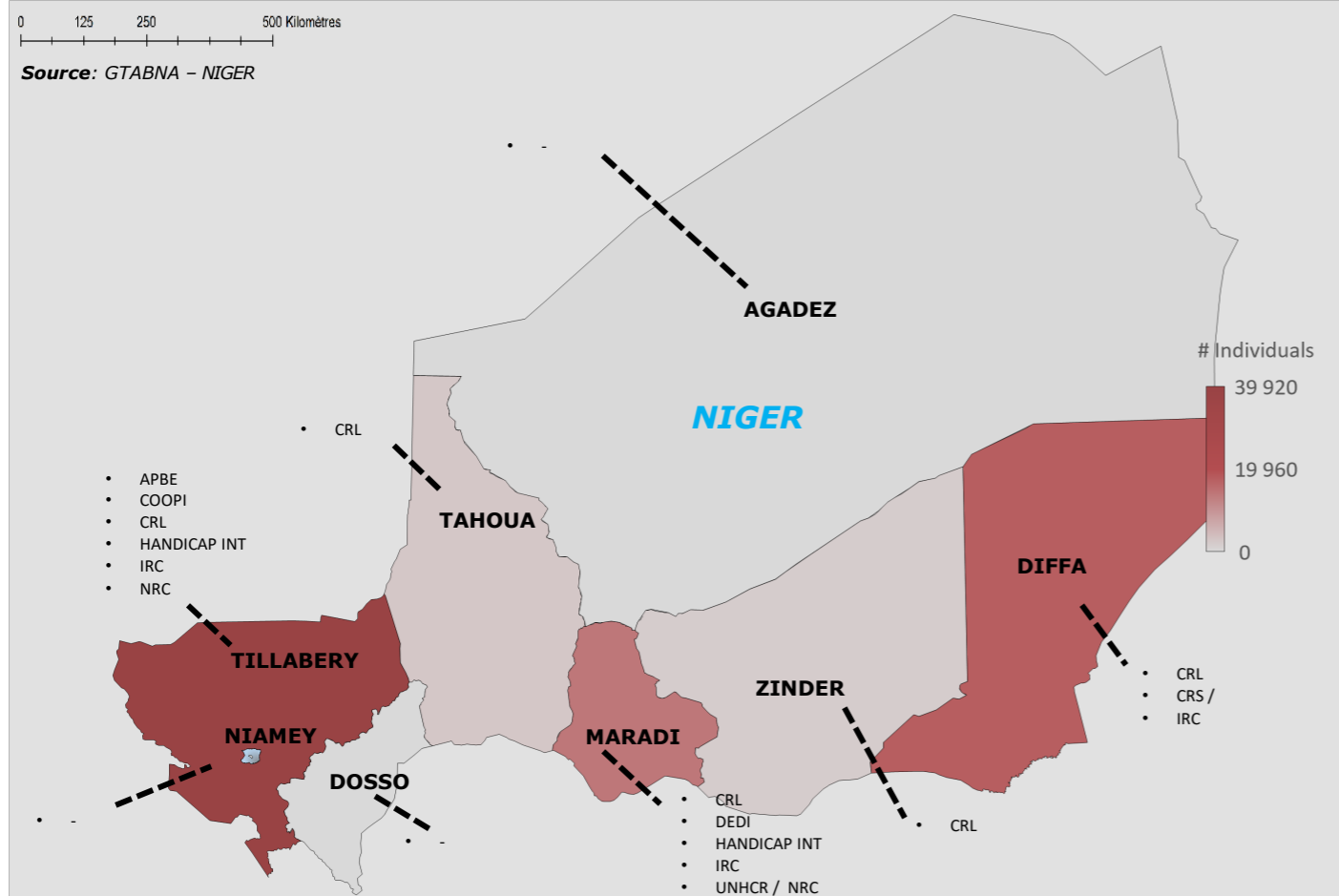


MÉNAGES ASSISTÉS PAR RÉGION	DIFFA	TAHOUA	PERSONNES ASSISTÉS PAR STATUT	DÉPLACÉS INTERNES	REFUGIÉS
	2 569	360		35 686	18 463
* AUTRES RÉGIONS	MARADI	TILLABERY		RÉTOURNÉS	COMM. HÔTE
265	1 390	5 304		0	12 471
TOTAL (# DE MÉNAGE)	9 888		TOTAL (# DE PERSONNES)		66 620



POINTS SAILLANTS

Plus de 66 620 personnes (plus de 9 880 ménages) ont bénéficié d'une assistance en matière d'abris et de Biens Non-Alimentaires (BNA) dans 5 régions du Niger, principalement Tillabery, Zinder, Diffa, Maradi, Tahoua.

La majorité des ménages ciblées, 42% ont reçu une assistance en BNA seulement, 38% ont reçu un abri d'urgence ou transitionnel seulement et 20% ont reçu une assistance en abris plus BNA suite aux évaluations des besoins menées par les partenaires GTABNA.

0 personnes (0 ménages) ont reçu un appui en cash conditionnel et non-conditionnel à Maradi.

(Source : Base de données GTABNA Niger)

DÉFIS

Le financement décroissant du secteur abris et biens non alimentaires au cours des dernières années.

La recrudescence de l'insécurité et le cycle de violence observé rendent le peu d'assistance en abris et bien non alimentaire fourni quasiment nul, à cause de l'instabilité et du besoin exprimé encore et encore.

APERÇU DU SECTEUR

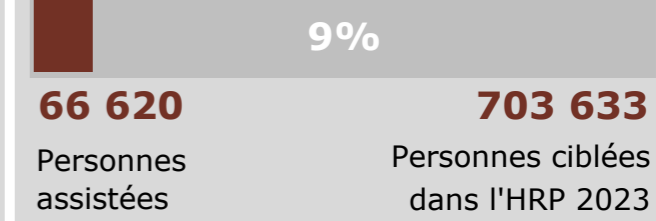
GTABNA Coordinateur
MAH/GC - GOUV.
OIM - SNU

Co-Facilitateur
IRC - ONG Int.

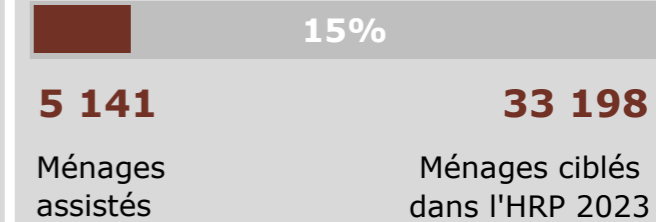
22	5
Partenaires actifs	Projets financés

CHIFFRES CLÉS

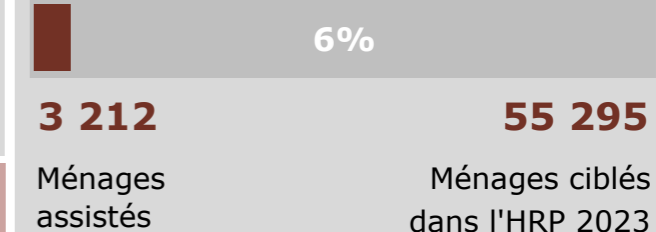
ASSISTANCE GLOBALE GTABNA



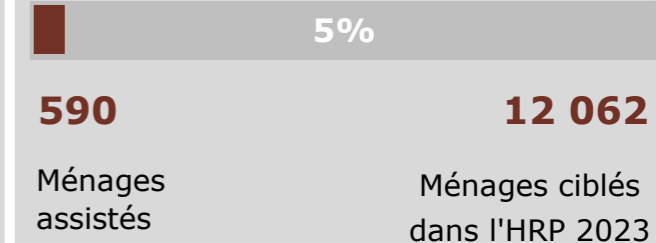
ABRIS D'URGENCES



BIEN NON ALIMENTAIRES (BNA)



ABRIS TRANSITIONNELS ET DURABLE



ÉTAT DE FINANCEMENT EN 2023

Financé à date (HRP) USD 3,8 M

Financement demandé pour l'HRP USD 37,4 M

Nombres de bailleurs 7

10,2% FINANCÉ

(Source: OCHA FTS)

POUR PLUS D'INFORMATIONS
Ben ODUWA
Co-cordinateur du GTABNA
boduwa@iom.int / +227 90 38 75 24

COORDINATEURS DU GROUPE DE TRAVAIL

BAILLEURS DE FOND :

La représentation et l'utilisation des limites, des noms géographiques et des données connexes incluses dans ce rapport ne sont pas garanties sans erreur ni n'impliquent de jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni aucune approbation ou acceptation de ces limites par le GTABNA et ses membres.